

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Juin 1893

Nous avons, le 23 mai dernier, donné quelques renseignements sur le chemin de fer en construction de Monaco à la Turbie, renseignements qu'ont reproduits quelques-uns de nos confrères. Nous les complétons aujourd'hui par des indications techniques sur le système à crémaillère, la confection de la voie et la locomotive.

La Crémaillère. — Le système Riggenbach, adopté pour ce chemin de fer, est une crémaillère composée de deux fers en U renflés à la partie supérieure et reliés par des dents de section trapézoïdales, espacées de 110^{mm} de rivées. Elle forme ainsi une sorte d'échelle placée dans l'axe de la voie.

Excessivement solide, cette crémaillère est usitée au chemin de fer de Langres, où la rampe maxima est également de 25 % ; c'est celle du Righi-Vitznau, de l'Arth-Righi, du Brunig et de nombre d'autres lignes établies en Suisse, en Amérique et ailleurs.

Au Revard, où la rampe maxima est de 22 %, la crémaillère est du système Abt, c'est-à-dire composée de deux lames parallèles avec dents découpées disposées en quinconces. Elle est moins coûteuse et d'une pose plus facile que la Riggenbach, et se prête mieux aux rayons de courbure différents. Elle est en faveur pour les rampes ne dépassant pas 15 %, mais, pour des rampes plus fortes et au point de vue de la solidité, des voix autorisées lui préfèrent la crémaillère Riggenbach, dont la durée, dépassant vingt années, atteste la supériorité sur ses congénères.

×

La Voie. — L'écartement de la voie est d'un mètre entre les bords intérieurs des rails. Ceux-ci, du poids de 25 kil. par mètre courant, sont fixés sur des traverses métalliques espacées de 0,75. Dans les fortes rampes, la voie est, en outre, retenue par de solides massifs en maçonnerie, distants de 50 en 50 mètres, contre lesquels buttent deux traverses.

La Locomotive. — Cette machine, d'un poids, en service, de 18,500 kilog., est munie d'une chaudière dont l'axe est en palier incliné de 12 1/2 %, il est donc horizontal sur une rampe de 12 1/2 %, moyenne entre le palier et la rampe maxima de 25 %. Il y a deux essieux porteurs ; la roue motrice est montée sur un essieu central et actionnée par un jeu de pignons et d'engrenages, les pignons montés sur l'arbre des plateaux manivelle.

×

La sécurité — c'est-à-dire l'arrêt par le calage de la machine en cas de danger — est assurée par cinq moyens. Deux sont formés par une roue dentée montée sur l'essieu porteur d'avant, liée de chaque côté à une roue à cannelures avec frein à ruban muni de sabots, embrassant la roue sur les trois quarts de son pourtour. Deux autres par des roues à cannelures et frein de même système que ci-dessus, montés sur l'arbre des plateaux manivelle et agissant ainsi sur la roue motrice. Un seul de ces freins suffit pour arrêter le train sur la plus

forte rampe, deux sont à la main du mécanicien et deux à la main du chauffeur.

Mais ces freins à sabots cannelés ne sont que des moyens de secours ou de calage ; nous allons expliquer le cinquième prévu sur le chemin de fer qui nous occupe.

La descente s'opère normalement par le simple renversement des fonctions des cylindres de la vapeur. Ces cylindres fonctionnent alors comme compresseurs d'air. A cet effet, on supprime l'introduction de la vapeur, le mécanicien met, par le jeu d'une valve, le tuyau d'échappement en communication avec l'air libre ; le poids du train descendant actionne la roue dentée motrice, celle-ci transmet son mouvement aux plateaux manivelle, de là aux bielles et aux pistons ; les pistons, dont le jeu est réglé par les tiroirs, inspirent et compriment alternativement l'air atmosphérique ; en supprimant tout échappement à l'air comprimé, on arrête le mouvement, en modérant cet échappement on règle à volonté la vitesse de descente.

Il suffit donc de la manœuvre d'une simple valve pour la descente. Le trop grand échauffement, dû à la compression, est évité par une injection d'eau dans les cylindres.

Il faut ajouter que, dans les rampes comme celles de la Turbie, la vitesse est toujours la même à la montée comme à la descente, elle ne doit guère dépasser 8 kilomètres à l'heure.

Enfin, chaque voiture est pourvue d'un frein composé d'une roue dentée flanquée de couronnes à cannelures et embrassée par des sabots cannelés. Le frein est constamment dans la main du conducteur pendant la durée du trajet.

NOUVELLES LOCALES

Leurs Altesses Sérénissimes ont quitté la Principauté mercredi dernier, 31 mai, par le rapide de 4 heures 1/2, se rendant à Turin et à Paris ; Elles étaient accompagnées de M^{lle} Ethel Oliver, Dame d'honneur ; du capitaine Alban Gastaldi, Officier d'ordonnance ; de M. Jean Blanchy, S.-Secrétaire des commandements, et d'une suite nombreuse.

S. Exc. le Gouverneur Général ; le Lieutenant-Colonel de Castro, Aide de camp du Prince ; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement, la baronne de Farincourt et la comtesse Gastaldi, dame du Palais, attendaient nos Souverains à la Gare. M. G. Bornier a eu l'honneur d'offrir à S. A. Madame la Princesse un bouquet d'orchidées.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1893 a été de 38,985.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu jeudi avec le cérémonial d'usage, malgré un temps menaçant.

Elle était présidée par M^{sr} Guyotte, vicaire général, archidiacre, qui portait le Saint-Sacrement. La Société Philharmonique, les enfants des écoles et des pensionnats, les congrégations, un nombreux clergé formaient le cortège.

Comme toujours, cette fête religieuse avait attiré à Monaco une foule considérable, les maisons, sur le parcours de la procession, étaient décorées et pavoisées.

Depuis hier, 5 juin, le réseau téléphonique de Vallauris et le circuit interurbain Vallauris, Golfe-Juan, Cannes, sont inaugurés.

La taxe des conversations échangées entre le réseau précité d'une part et Monaco d'autre part, a été fixée à 0,50 centimes par unité de cinq minutes.

Pendant l'absence de M. Viard, la gérance du Consulat des Etats-Unis de Venezuela à Monaco a été confiée à M. Donnève, Consul général de l'Equateur.

M^{sr} Bonnefoy, ancien curé de Neuilly-sur-Seine, nommé il y a deux mois évêque de la Rochelle, était, ces jours derniers, dans la Principauté, qu'il a quittée dimanche pour se rendre à Rome.

La Musique Municipale de la ville de Turin est arrivée vendredi soir à Monaco.

Cette Compagnie, qui jouit en Italie, d'une brillante réputation, date de 1879. Elle est formée des anciens membres de la musique de la garde nationale de Turin, que M. le comte Edouard Scarampi de Villanova avait été chargé, par le Conseil Communal, de rassembler et de reconstituer. Disons de suite, que le comte de Villanova, qui en est le président d'honneur, est lui-même un artiste émérite et qu'il a pleinement réussi dans sa tâche. Grâce à ses efforts et à ceux de l'habile directeur M. Vaninetti, cette société musicale a conquis une place hors de pair en Europe. Elle venait de Toulouse et de Marseille, où elle a obtenu trois premiers prix dans les concours.

Il y avait foule samedi soir sur la terrasse de Monte Carlo pour l'entendre, et les applaudissements unanimes des milliers d'auditeurs présents ont ratifié les succès qu'elle vient de remporter dans le midi de la France.

Au cours du concert, un souvenir a été remis à M. Vaninetti par plusieurs membres de la colonie italienne à Monaco. C'est une aquarelle richement encadrée représentant une vue générale de la Principauté, avec une dédicace.

Un dîner avait été offert dans la soirée par la Société des Bains de Mer à la Musique Municipale de la ville de Turin ; il a eu lieu à l'hôtel Terminus et Cosmopolitain de Monte Carlo, présidé par M. Gaétan Borghini, sous-chef de l'orchestre du Casino.

M. le comte Bertora recevait, en même temps, le comte de Villanova et M. G. Bornier, directeur général.

Nos hôtes ont quitté la Principauté dimanche matin, se rendant à Nice, invités au banquet donné en cette ville par la colonie italienne, à l'occasion de la fête du Statut.

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER DE MONACO

AVIS

L'Administration informe les particuliers que la vente du coke est suspendue jusqu'au 15 juillet prochain.

AVIS

MM. les membres du Sport Vélocipédique Monégasque sont prévenus que la promenade suivie de banquet, à Villeneuve-Loubet, aura lieu le dimanche 18 juin; départ du siège social, café du Siècle, à 5 heures et demie du matin. Les adhésions sont reçues chez M. Fontaine, 5, avenue de la Gare, jusqu'au 14 juin inclusivement.

Un match intéressant a été conclu entre deux membres du S. V. M. M. Adolphe Reynier ayant relevé le défi porté par M. Charles Xhrouet, ce match a eu lieu aujourd'hui mardi, 6 juin, sur le boulevard de la Condamine. Parcours: 3,000 mètres. Le départ a été donné à 6 heures du matin. M. Reynier courait en tricycle contre M. Xhrouet en bicyclette. Enjeu: un déjeuner. M. Xhrouet a gagné d'une roue.

POSTES

Service d'Été du 1^{er} Juin 1893

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Caserues

Ouvert tous les jours au public de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 7 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 6 h. 30 matin.
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 6 h. 30 matin.
Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 30 matin.
Monte Carlo, 8 h. matin.
Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 10 h. 15 matin.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Cannes, Vence, Mouans-Sartoux, Valbonne, Le Cannet, midi 10.
Menton, midi 10.
Monte Carlo, 2 h. 10 soir.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 40 soir.
Cabbé-Roquebrune, 2 h. 40 soir.
Menton, Italie, Autriche et correspondance, pour la voie de Brindisi, Turbie, 5 h. 40 soir.
Monte Carlo, 6 h. 35 soir.
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.
Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. 30 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Roquebrune et Italie, 8 h. 30 matin.
Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, Turbie, 8 h. 30 matin.
Saint-Jean, Menton, Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. 35 soir.
Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc., Turbie, 6 h. 55 soir.
Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 6 h. 55 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO

et vice-versa

1^{er} Départ, 8 h. 15 mat.; retour à Monaco, 9 h. 15 mat.
2^e Départ, 2 h. 25 soir.; retour à Monaco, 3 h. 25 soir.
3^e Départ, 6 h. 50 soir.; retour à Monaco, 7 h. 50 soir.
Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.
La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

La Turbie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 6 h. 40 matin.
Antibes, Cannes, Le Cannet, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 10 h. 25 matin.
Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Mouans-Sartoux, Menton, 12 h. 5 soir.
La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Cannes, Toulon,

Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 50 soir.

Menton, Italie, Autriche (correspondances pour la voie de Brindisi), 5 h. 20 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 5 soir.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 9 h. 50 soir.

Monaco, Nice, Marseille (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 45 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 7 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

8 h. 45 matin, 2 h. 40 soir, 6 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

8 h. 50 matin, 3 h. soir, 7 h. 10 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — Une partie du territoire de l'arrondissement de Grasse vient d'être frappée d'un véritable désastre. L'orage de grêle qui s'est déchaîné ces jours-ci sur nos malheureuses campagnes a dépassé, en furie, tout ce qu'on peut imaginer. Pendant dix minutes, des grêlons énormes sont tombés serrés, projetés avec une violence inouïe.

Qu'on se figure l'effet de cette trombe dévastatrice, s'abattant sur les cultures! Les dégâts sont immenses. Sur tous les points où la grêle a sévi dans son plein, il ne reste plus rien des récoltes sur pied, rien absolument. Les blés sont fauchés comme le foin, les oliviers, les arbres fruitiers, qui étaient riches de promesses, sont littéralement abimés et ne donneront pas un fruit; les vignes, dont on se plaisait à admirer la magnifique venue, sont plus maltraitées encore; il n'en reste plus que le cep. Quant aux cultures maraîchères dont le développement est considérable depuis la création de nos deux grands canaux d'irrigation, on peut juger, par le reste, du sort qu'elles ont subi.

Après la grêle, le canal de la Siagne charriait une épaisse couche de feuilles, de fleurs, de menus branchages fauchés par la tourmente. En un mot, ainsi que nous le disions au début de ces lignes, c'est un véritable désastre pour les quartiers que l'orage a touchés.

Nice. — Grâce à l'emploi de la photographie astronomique, M. Charlois a encore découvert en une seule nuit, à l'observatoire de Nice, un groupe de trois petites planètes nouvelles. Sans porter préjudice à l'intérêt qu'offrent ces recherches qui sont de la plus haute importance, il est curieux de citer quelques chiffres montrant la place qu'elles occupent dans notre système planétaire. On ne peut admettre que ces petits corps célestes possèdent un diamètre plus grand qu'un centième du rayon de la terre. S'il en est ainsi, il en faudrait découvrir huit millions pour que leur volume total égalât celui du globe que nous habitons. Pour arriver à ce chiffre, il faudrait 80,000 ans d'observations continues, en admettant que l'on en découvre en moyenne trois par nuit. Ces globes, si petits par rapport à notre terre, ont encore des dimensions prodigieuses par rapport aux objets que nous sommes habitués à considérer. Si l'on répartissait également la matière que contient l'un d'entre eux à la surface de la France, on pourrait recouvrir tout notre territoire d'une couche de matière dont l'épaisseur dépasserait probablement la hauteur de la Tour Eiffel!

— La reine douairière Maria-Pia, de Portugal, voyageant sous le nom de duchesse de Guimaraes, venant de Turin, est arrivée samedi soir à Nice par le train de 6 h. 46.

Sa Majesté, qui est accompagnée du duc d'Oporto, son fils, du duc de Loulé, son chambellan, d'une dame

d'honneur et de plusieurs domestiques, a été reçue à la gare par M. le chevalier Garin de Cocconato, consul de Portugal à Nice.

Sur les quais, où ne se trouvait aucune autorité de la ville — la reine voyageant incognito — on remarquait: le marquis Carcano, consul général d'Italie, et le comte Negri di Lamporo, vice-consul; le comte de Penámarcor, etc.

Dans le salon des Princes, où la reine s'est reposée quelques minutes, se trouvaient la comtesse d'Aquila, duchesse de Bragance, sa cousine, et le prince Louis de Bourbon, son cousin.

Après s'être entretenue avec ses parents, l'illustre voyageuse est montée en landau avec son fils et s'est rendue à l'hôtel Beau-Rivage, où des appartements avaient été retenus.

La reine Maria-Pia fera un court séjour à Nice.

Menton. — Un épouvantable attentat a jeté jeudi l'émotion dans la population mentonnaise. Un misérable, nommé Sigaud, ouvrier maçon, demeurant rue Longue, a lancé de la fenêtre de son logement, au 3^e étage, une tinette pleine, un sac de pierres et un mortier en marbre. Ces projectiles étaient destinés au dais et aux prêtres qu'il abritait, mais le mortier seul atteignit un petit enfant de cœur d'une douzaine d'années, fils de M. Vial, serrurier à Menton. Cet enfant, transporté à l'hôpital, y est mort dans la soirée.

Le meurtrier, arrêté aussitôt, aurait été l'objet de sanglantes représailles de la part de la foule exaspérée, sans l'intervention de la police.

Les obsèques du jeune Vial ont eu lieu samedi, toute la population y assistait. M. Laurenti, maire, et son conseil municipal, conduisaient le deuil, les officiers du 27^e chasseurs, toutes les administrations, les écoles, les congrégations se trouvaient dans le triste cortège.

Vintimille. — Par suite d'inondations, causées par les nombreux orages qui ont eu lieu ces jours derniers en Italie, la voie est coupée au delà de Savone, et les trains ne circulent plus à partir de cette ville depuis dimanche.

On nous signale à ce sujet le sans-gêne de la Compagnie italienne qui délivrait encore dimanche des billets pour toutes les gares dépassant Savone, quoique l'administration fut informée de l'interruption. C'était obliger les voyageurs à s'arrêter à Savone, nous croyons bon de mettre en garde nos lecteurs contre une semblable manœuvre.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Tout change, surtout en fait de modes. Il y a quelques années, le Derby était une date mondaine: cette année, c'est à peine si on s'est occupé du cheval français qui a gagné le *blue riband*. La réunion était surtout hippique et les amateurs de courses y étaient seuls présents. Nous n'y avons pas vu l'essai des toilettes qui doivent faire leur apparition le jour du Grand Prix de Paris. Le Grand Prix lui-même ne changera rien au courant de la saison. Autrement, au lendemain du Grand Prix chacun faisait ses malles et partait en voyage. La rubrique « Excursion et « Villégiature » des journaux mondains était encombrée. Il ne restait guère à Paris que les déshérités de la fortune. C'était l'époque où il était bien porté d'habiter dès juillet au bord de la mer. Aujourd'hui, en juin, le mouvement mondain est à son apogée; partout on reçoit, on dine, on fait de la musique, on danse avec entrain. C'est à peine si on se préoccupe des incidents sportifs de Longchamps et du triomphe probable du « cheval français », dimanche prochain. De même qu'on dine de plus en plus à une heure excessivement tardive, de même on a une tendance à recevoir en pleine chaleur, bien qu'il y ait très peu de maisons ayant des jardins.

Le 14 juillet, l'année dernière, avait été l'extrême limite des bals et des raouts. Il paraît que cette année, on a l'intention de faire danser pendant tout le mois de juillet, et quelques novateurs hardis prétendent qu'en 1894 on restera à Paris jusqu'au 15 août, et qu'en 1895, l'ouverture de la chasse indiquera la clôture de la saison parisienne. Rien n'est impossible. Cependant n'y a-t-il pas un peu d'illogisme à se priver des plaisirs de la campagne alors qu'ils sont les plus séduisants? Je sais bien que de vieux Parisiens prétendent qu'il n'y a pas de plaisirs à la campagne et qu'on y va simplement pour faire des économies, que les demeures qui avoisinent le Bois de Boulogne ou le parc Monceau sont suffisamment aérées, suffisamment ornées

d'arbres verts et de fleurs odorantes, et que les pelouses des squares sont bien plus agréables à regarder que les prairies jaunies par la sécheresse. A les entendre, la nature a besoin, pour être belle, des arrangements artificiels du jardinier, et l'odeur du fumier devrait suffire à dégoûter des champs. C'est évidemment un paradoxe ; mais il a son contre-coup sur toute une industrie. Je viens de visiter quelques stations balnéaires, que je ne nommerai pas de peur de leur être désagréable. Partout on se plaint que les maisons à louer gardent leurs écriteaux. Les propriétaires sont désolés. Ils attribuent cette tiédeur du public à la mauvaise situation des affaires. C'est une erreur. La vie mondaine en été, se concentre de plus en plus à Paris. Il faut que les stations en question en prennent leur parti, et cherchent leur clientèle ailleurs que dans le grand monde. Les casinos où l'on joue des pièces de théâtre déjà vues à Paris, où les frais de toilette sont nécessaires, où les émotions du baccara sont intenses, doivent s'attendre à des déceptions.

Les hôtelleries, où l'on paie très cher un mauvais lit et une nourriture qui rappelle celle des grands hôtels de tous les pays, éprouveront des déboires. Les maisons meublées, qui se décorent du nom de villas et font payer un nombre insensé de billets de banque leur installation sommaire, doivent s'attendre à rester closes. Mais il y aura de beaux jours pour les hôtels confortables, où les voyageurs seront entourés d'égards, et pour les maisons où l'on sera bien logé à bon marché. La bourgeoisie, qui a un grand bon sens, se fera difficilement aux tendances nouvelles du haut monde ; Monsieur, Madame et les bébés, se feront un plaisir d'aller respirer l'air salin, bien que ce soit moins distingué qu'autrefois. Il n'est que temps de modifier l'exploitation de nos plages, où l'on ne se préoccupait guère que des visiteurs millionnaires ou de ceux qui voulaient le paraître pendant quelques jours. Car, en fait de modes, plus les innovations sont absurdes, plus elles ont la vie dure. Ce qui fait qu'on porte, malgré le soleil, fort peu de chapeaux de paille et beaucoup de chapeaux haut de forme, alors qu'autrefois, après le 1^{er} juin, le chapeau pittoresquement appelé « chapeau melon » était de rigueur.

×

On a dansé cette semaine chez M^{me} Sommier, née de Barante, chez M^{me} Dubufe, la femme du peintre, en masque et en domino, chez la marquise de Jaucourt, en l'honneur de sa toute jeune fille, chez la vicomtesse de Trédern, où le cotillon a été conduit par M. de Vatimesnil, chez le duc de Massa, qui avait fait venir les plus belles fleurs de son château de Franconville, dont les serres sont si riches, chez M^{me} Lambert-Champi, avec valse chantées par les chœurs de l'Opéra et chez M^{me} de Maupas.

Réception brillante chez la comtesse Edmond de Pourtalès, où l'on a entendu M^{me} Amel dans son répertoire de vieilles chansons, chez la comtesse de Durfort, où Yvette Guilbert s'est fait applaudir par l'élite du monde diplomatique, chez la marquise d'Andigné, où M^{me} Bataille, M^{lle} de Caiers et le comte Arthur de Galvriac ont fait de la musique sérieuse, chez la baronne Levasseur, où M^{lle} Delna a magistralement enlevé l'air de la *Reine de Saba*, chez M^{me} Kiréewski, où le *Barbier de Séville* a été très bien joué et chanté, chez la comtesse de Kergolay, où l'Alboni, qu'on n'avait pas entendue à Paris depuis longtemps, a fait une rentrée triomphale, chez M^{me} Beulé, où M^{lles} Legault ont eu le plus vif succès, chez la comtesse de Durfort-Civrac, qui inaugurerait son nouvel hôtel de la rue de Latour-Maubourg, etc.

×

Au théâtre de l'Ambigu, excellente reprise du drame à succès *Le Crime de Jean Morel*, avec une bonne troupe d'ensemble.

A l'Opéra-Comique, comme lever de rideau à *Phryné*, le délicieux opéra comique de Saint-Saëns, on a repris le *Toréador*, qui a beaucoup plu.

On parle de représentations italiennes à l'Opéra en dehors des jours d'abonnements ; mais rien n'est encore définitivement arrêté.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

LE LAC D'ALLOS

Il n'est pas de touriste qui, ayant choisi les Alpes-Maritimes jusqu'au Viso comme champ d'excursions, n'ait visité au moins une fois le lac d'Allos. Celui de Rabuons, aux environs de Saint-Etienne-de-Tinée, quoique plus élevé et très grand, ne lui est pas comparable en étendue. Les nombreux et magnifiques lacs de Vens, étagés sur les flancs nord de Clai Supérieur, très pittoresques et très poissonneux, visités chaque année par de joyeuses caravanes de la haute vallée de la Tinée,

n'ont pas cependant la vogue du lac d'Allos. Si la vue successive des premiers vous surprend agréablement, l'aspect grandiose et subit du second vous subjugué tout d'abord. On demeure enchanté en présence de cette petite mer aux bords réguliers tapissés de gazon menu et fourré. On y vient de Barcelonnette, qui est à dix lieues. On y monte du joli village d'Allos en deux heures, et à cheval, s'il vous plaît ! Placé à 2,000 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, il a près de deux kilomètres de long, un kilomètre et demi dans sa plus grande largeur, trois cents hectares de superficie. On met plus d'une heure à faire le tour. La profondeur, si l'on en croit les habitants d'Allos, est de quatre-vingts mètres.

Le lac d'Allos a deux îlots, un à chacune de ses extrémités dans le sens de sa longueur. Ces deux élévations, composées de rochers moussus et humides, disparaissent entièrement sous les eaux du lac à l'époque de la fonte des neiges vers les mois de mai et de juin, et émergent d'une dizaine de mètres pendant tout le reste de l'année ; près de trente millions de mètres cubes que le lac reçoit de la fonte des neiges pendant trois mois et qu'il a fini de déverser un mois après pour reprendre alors son état habituel. Cette énorme quantité d'eau ne change pas sensiblement, au coup d'œil, l'étendue superficielle du lac, qui, après comme avant, paraît tout aussi vaste. Mais ce qui explique ce phénomène particulier au lac d'Allos, c'est qu'il n'écoule pas ses eaux par dessus bord ; il en serait deux fois plus grand. Un mamelon recouvert de gazon, élevé de soixante mètres au-dessus du niveau du lac, l'encloît du côté d'Allos, et l'écoulement des eaux au lieu de se faire par dessus le mamelon, seule ouverture naturelle de l'immense bassin, car le lac est entouré de hautes cimes sur tous les autres points, s'effectue par des fissures invisibles souterraines qui, assez larges en été, aux eaux basses, sont trop étroites pour livrer passage à toutes les eaux à la fois provenant de la fonte des neiges.

Le lac n'a donc pas de déversoir apparent. En été, lorsque son niveau est le plus bas, on peut entendre du bord, vers le point de sa sortie, un bruit sourd comme le clapotement des eaux s'engouffrant entre les rochers. La masse d'eau assez considérable qui s'en écoule passe sous le mamelon par des conduits souterrains, et, après un long trajet, reparaît en bouillonnant, d'un seul jet, quelques cents mètres plus bas au pied d'un énorme banc de rocher, pour décrire ensuite les plus capricieux méandres à travers une prairie ravissante. Au sortir de de la prairie, le torrent passe non loin de la cabane et du parc, reprend sa course en cascates et va rejoindre à Allos l'impétueux Verdon, cet affluent considérable de la non moins impétueuse Durance.

Le lac d'Allos est séparé de la vallée du Var par une haute chaîne de montagnes. Cependant, ce fleuve prenant sa source non loin du hameau d'Esteinc, un peu au-dessous du niveau du lac, le lac est soupçonné vulgairement par les habitants, de lui donner naissance. Aucun témoignage géologique ne le démontre, et rien ne prouve le contraire.

Géographes, éclaircissez ce point. Si l'opinion des gens de la montagne est justifiée, c'est le lac qui donne naissance à ce fleuve fougueux des Alpes-Maritimes, le Var, et c'est lui aussi qui porte le tribut de ses eaux au Rhône par cette artère successive, le Verdon et la Durance.

D'après mon humble avis, la source du Var ne devrait point se trouver au nord-ouest du département, mais beaucoup plus en amont, vers l'est, au pied même de Sanguinière (2,792 mètres). La source qui jaillit, à gauche, à deux cents pas d'Esteinc, entre ce hameau et le Garet, quoique fort abondante, n'est, à vrai dire, que le premier affluent du torrent qu'elle rencontre et qui, roulant un volume d'eau assez considérable, prend naissance beaucoup plus haut, sur les flancs même de la tête de Sanguinière. Je comprendrais mieux qu'on donnât le nom du fleuve à ce torrent qui est comme l'artère mère du Var, et qui vient de plus loin, qu'à cette source qui ne vient grossir ses eaux que quelques kilomètres plus bas.

X.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
avenue de la Gare, 3

ADJUDICATION

aux enchères publiques et volontaires, à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, sise avenue de la Gare, 3, le samedi 10 juin 1893, à 2 heures du soir :

D'une maison située à Monaco, au quartier des Monghetti, élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée de 2 étages avec jardin et petite maison à l'un des angles du jardin.

Contenance totale, 165 mètres.

Vue splendide sur Monaco et la Condamine.

Revenu actuel 2.220

Mise à prix 18.000

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et pour prendre connaissance du cahier des charges, à M^e Blanc, notaire.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur
3, avenue de la Gare, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un procès-verbal d'adjudication dressé par M^e BLANC, notaire à Monaco, le dix mai mil huit cent quatre-vingt-treize, suivi d'une déclaration de command faite suivant acte reçu par ledit M^e Blanc le douze du même mois, monsieur Etienne FERRARI, négociant en vins, demeurant à Menton, pour lequel domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur Pierre MAYOLFI et madame Louise BERMOND, veuve de monsieur Lucien MÉDECIN, tous deux commerçants, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco en la même étude, aux clauses et conditions exprimées en un cahier des charges dressé à la date du six mai mil huit cent quatre-vingt-treize, une maison sise à Monaco, quartier du Port, boulevard de la Condamine, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, portée sous le n^o 17 de la section B du plan cadastral et confrontant : au nord, la ruelle des Gazomètres ; à l'ouest, un passage longeant la Buanderie ; au sud, au boulevard de la Condamine et à l'est, la maison d'Ange Médecin.

Cette adjudication a été prononcée au prix de *trente-cinq mille cent francs* outre les charges.

Une expédition des actes et procès-verbaux sus-énoncés, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize, vol. 39, n^o 19 a été déposée aujourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Les personnes qui ont droit à des hypothèques légales sur l'immeuble dont il s'agit, doivent les faire inscrire au bureau des hypothèques de Monaco dans le délai d'un mois de ce jour, à peine de déchéance.

Monaco le six juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait :

Signé, A. BLANC.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier
3, place Saint-Nicolas, Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi douze juin courant, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Crovetto, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente volontaire aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : lits en acajou et en fer complets, armoires à glace, commodes, armoires à linge, tables, toilettes, glaces, fauteuils, chaises, portemanteaux, lingerie, vaisselle et ustensiles de cuisine, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

AVIS

Le sieur MASSA AUGUSTE, ayant acheté du sieur PROVERRA Joseph, le matériel de loueur de voitures qu'il possédait à Monte Carlo, les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur, à la remise Doda, à Monte Carlo.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Louis CAVALLERO sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice à Monaco, le 23 juin courant, à 2 heures de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,

RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 mai au 4 juin 1893

MARSEILLE, cutter, <i>Léonie-Victorine</i> , fr., c. Gillibert, briques.	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin, sable.	
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Indus</i> , fr., c. Albert,	id.
ID. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Conte,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.

Départs du 29 mai au 4 juin
SAINT-TROPEZ, cutter, Léonie-Victorine, fr., c. Gilibert, sur lest.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin, id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio id.
ID. b. Elisa, fr., c. Roux, id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert, id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune, id.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
TARRAGONE, br.-g. Maria-Stefano, it., c. Oregglio, fûts vides.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1er Juin 1893

SOMMAIRE

PHILIPPE CASIMIR. — Les Environs de Monaco. — Première excursion : N.-D. de Laghet. — Vues photographiques de Monaco, le Rocher, le Palais, le Port — Le Mont Agel — N.-D. de Laghet, le Monastère, l'Arrivée, le Cloître — La Route de Nice — Le Village de la Turbie.
CLARINE LUX. — Paysage.
GÉO BONNERON. — St.
ALPHA. — La Fortune et ses Courtisanes.
MAURICE GUILLEMOT. — Une Mère, nouvelle.
ALTER EGO. — Au Jour le Jour. — Un Nouveau livre de Pierre Lotti — La Tombola pour Karl Bodmer — La mort de Gustave Nadaud — Au Salon du Champ de Mars — Roll.
M. D'ARAY. — Bulletin bibliographique.

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN 30 francs
UN NUMÉRO..... 3 rancs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la Revue Monégasque.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la Revue Monégasque doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Table with 6 main columns: Pressions Barométriques, Température de l'air, Humidité relative, Vents, État du ciel, Dates. Contains hourly and daily meteorological data for May 29-31 and June 1-4, 1893.

ERRATA. — Dans le bulletin météorologique du 30 mai, dans la colonne pressions barométriques, 9 h. matin, 22 mai, lisez 756 au lieu de 775.6.

Horaire de la Marche des Trains du 1er Juin 1893 — Service d'Été

Large table showing train schedules for the Paris-Marseille-Nice-Monaco-Monte Carlo-Vintimille line. Includes departure and arrival times for various stations and services.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de

Mme EMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois ; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grands-deurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.